

Sénateurs : l'heure des clarifications

L'installation officielle des 25 membres du Sénat béninois ouvre une nouvelle page dans la vie institutionnelle du pays. Mais au-delà de la mise en place de cette nouvelle chambre, une autre question commence à susciter l'attention : celle du rapport entre les sénateurs et les partis politiques dont certains sont issus.



39 agents : pas de licenciement, mais un retour au statut contractuel

Fin de l'intoxication autour de la décision du 3 septembre 2026



Six ambassadeurs reçus par Romuald Wadagni

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Kérou : le port sec agroalimentaire franchit une nouvelle étape

Le projet de construction d'un port sec dédié aux activités agroalimentaires à Kérou entre dans une phase décisive. Les études techniques et architecturales devant préciser les contours du futur ouvrage sont désormais engagées, rapprochant ainsi la commune de la concrétisation de cette infrastructure à fort potentiel économique.

Inscrit au programme d'investissement de la commune au titre de l'année 2026, le projet prévoit la réalisation d'études préalables indispensables avant le démarrage des travaux. Une enveloppe de 12,7 millions de francs CFA est consacrée à cette étape, pour une durée estimée à environ trois mois.

Ces études permettront notamment de définir l'implantation du port sec, ses caractéristiques techniques, son organisation fonctionnelle ainsi que les conditions nécessaires à sa réalisation.

Au-delà de l'infrastructure elle-même, le projet porte une ambition économique importante pour Kérou. Le futur port sec devrait

contribuer à améliorer le stockage, la conservation, la transformation et la commercialisation des productions agricoles locales.

Dans une commune où l'agriculture constitue l'un des principaux moteurs de l'économie, la mise en place d'un tel équipement pourrait également faciliter l'écoulement des produits, renforcer les activités de transformation agroalimentaire et créer de nouvelles opportunités pour les producteurs, commerçants et autres acteurs des chaînes de valeur.

L'entrée du projet dans sa phase d'études marque ainsi un premier pas concret vers la réalisation d'une infrastructure appelée à accompagner le développement économique de Kérou et à renforcer son positionnement dans la dynamique agroalimentaire du nord du Bénin.

La prochaine étape sera consacrée à l'exploitation des résultats des études et à la préparation de la réalisation effective du projet.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

ASSEMBLÉE NATIONALE

39 AGENTS : PAS DE LICENCIEMENT, MAIS UN RETOUR AU STATUT CONTRACTUEL

Fin de l'intoxication autour de la décision du 3 septembre 2026

Des publications largement relayées sur les réseaux sociaux présentent depuis quelques jours une décision du président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin DJOGBENOU, comme une vaste opération de « licenciement », de « chasse aux fonctionnaires » ou encore de « nettoyage » au sein de l'administration parlementaire.

Certaines publications vont même jusqu'à évoquer des « faux diplômes », des « faux Bac », des attestations prétendument irrégulières ou encore des recrutements frauduleux.

Une lecture attentive de la décision permet pourtant de rétablir les faits et de mettre fin à ces interprétations.

Ils ne sont pas licenciés

La décision prise le 3 septembre 2026 concerne 39 agents dont certains actes administratifs ayant conduit à leur intégration comme agents permanents de l'Assemblée nationale sont annulés.

La conséquence est clairement définie : les intéressés perdent la qualité d'agents permanents de l'Assemblée nationale.

Mais cette disposition ne signifie pas qu'ils sont licenciés ou exclus de l'institution.

Le point essentiel se trouve dans la même décision : les contrats de travail dont les intéressés étaient titulaires



retrouvent leurs pleins et entiers effets à compter de la date des actes annulés.

En clair, les agents concernés sont ramenés à leur situation contractuelle de départ.

Une question de statut, pas de licenciement

La confusion vient principalement de l'expression « perte de la qualité d'agent permanent ».

Cette formulation signifie que les personnes concernées ne conservent plus le statut permanent qui leur avait été attribué à la suite des actes aujourd'hui annulés.

Elle ne signifie pas que leur relation de travail avec l'Assemblée nationale prend automatiquement fin.

Au contraire, la décision prévoit expressément la remise en vigueur de leurs contrats antérieurs.

Il s'agit donc d'un retour au statut contractuel initial, et non d'un licenciement collectif.

Attention aux accusations non contenues dans la décision

Autre précision importante : les affirmations faisant état de « faux diplômes », de « faux Bac », de « di-

plômes surchargés », d'« attestations tronquées » ou d'agents « recrutés frauduleusement » ne figurent pas comme telles dans la décision concernée.

Ces éléments relèvent donc des commentaires ajoutés dans certaines publications et ne doivent pas être présentés comme les motifs officiellement établis de la mesure.

La décision porte avant tout sur la situation administrative et statutaire des agents concernés.

Une clarification nécessaire

Il est donc important de distinguer deux situations :

Perdre la qualité d'agent permanent ne signifie pas perdre son emploi.

Dans le cas des 39 agents concernés, leurs contrats de travail antérieurs retrouvent leurs pleins et entiers effets.

Ils sont ainsi reversés dans leur situation contractuelle de départ, après l'annulation des actes qui avaient conduit à leur statut d'agents permanents.

Mettre fin aux fausses interprétations

Il convient donc de ne pas transformer une décision administrative portant sur le statut de certains agents en une affaire de licenciement collectif ou en une opération de « chasse aux fonctionnaires ».

Les débats sur les conditions dans lesquelles les actes concernés ont été pris peuvent naturellement avoir lieu. Mais ils doivent s'appuyer sur le contenu réel des décisions et non sur des interprétations ou des accusations diffusées sur les réseaux sociaux.

En définitive, les 39 agents concernés ne sont pas licenciés. Ils perdent leur qualité d'agents permanents de l'Assemblée nationale et retrouvent leur statut contractuel de départ, conformément aux dispositions de la décision du 3 septembre 2026.

La précision était nécessaire pour mettre fin à l'intoxication et aux amalgames autour de cette affaire.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque
Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

SÉNAT BÉNINOIS

Sénateurs : l'heure des clarifications



Après l'installation des 25 membres, la question de leur appartenance politique refait surface

L'installation officielle des 25 membres du Sénat béninois ouvre une nouvelle page dans la vie institutionnelle du pays. Mais au-delà de la mise en place de cette nouvelle chambre, une autre question commence à susciter l'attention : celle du rapport entre les sénateurs et les partis politiques dont certains sont issus.

Plusieurs membres du Sénat ont, en effet, occupé par le passé des responsabilités au sein de formations politiques. Avec leur entrée en fonction, leur nouvelle position institu-

tionnelle les place désormais dans un cadre soumis à des règles particulières, notamment en matière de réserve politique.

Des situations à clarifier

L'attention se porte donc sur les éventuelles démarches entreprises par les sénateurs encore liés à des formations politiques. Pour certains, une démission de leur parti pourrait permettre de clarifier leur situation et de marquer leur passage vers leur nouvelle fonction institutionnelle.

Cette question ne concerne toutefois pas uniquement les personnes. Elle touche également à la manière dont le tout nouveau Sénat entend

construire sa culture institutionnelle et garantir son fonctionnement conformément aux textes qui l'encadrent.

Une nouvelle étape pour la Haute chambre

Avec l'installation des 25 sénateurs, le Bénin dispose désormais d'une deuxième chambre parlementaire appelée à jouer pleinement son rôle dans l'architecture institutionnelle du pays.

Les prochaines semaines pourraient donc être marquées par plusieurs clarifications individuelles concernant l'appartenance politique de certains sénateurs. Les éventuelles démissions devront naturellement être appréciées à partir des actes officiels et des déclarations des intéressés.

Une chose est certaine : après leur installation, les premiers sénateurs du Bénin sont désormais appelés à inscrire leur action dans le cadre spécifique de leur mandat et des exigences attachées à cette nouvelle fonction.

Emeric Joël ALLAGBE

DIPLOMATIE

Six ambassadeurs reçus par Romuald Wadagni

Le président de la République, Romuald Wadagni, a reçu les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs non-résidents accrédités auprès du Bénin. Cette cérémonie solennelle marque officiellement leur entrée en fonction et vient renforcer les relations diplomatiques entre le Bénin et leurs pays respectifs.

La diplomatie béninoise accueille de nouveaux représentants. Le président de la République, Romuald Wadagni, a présidé une cérémonie solennelle au cours de laquelle six ambassadeurs non-résidents lui ont présenté leurs lettres de créance.

Les diplomates représentent

respectivement l'Espagne, l'Italie, les Philippines, le Danemark, l'Indonésie et l'Autriche. Il s'agit de Félix Costales Artieda pour l'Espagne, Roberto Mengoni pour l'Italie, Mersole Jala Mellejor pour les Philippines, Jens Ole Bach Hansen pour le Danemark, Bambang Suharto pour l'Indonésie et Jürgen Heissel pour l'Autriche.

Des ambassadeurs non-résidents

Ces nouveaux représentants diplomatiques n'ont pas de résidence officielle au Bénin. Plusieurs d'entre eux exercent leurs fonctions depuis Abuja, au Nigeria, où ils sont également accrédités.

Les ambassadeurs d'Espagne, d'Italie, des Philippines, du Danemark et d'Indonésie résident ainsi dans la capitale nigériane. Le représentant de l'Autriche, Jürgen Heissel, est quant à lui basé à Accra, au Ghana.

Une nouvelle étape dans les relations bilatérales

La présentation des lettres de créance constitue une étape importante dans l'entrée en fonction officielle d'un ambassadeur. Elle permet aux représentants diplomatiques de commencer pleinement leur mission auprès des autorités du pays d'accueil.

À travers cette cérémonie, le Bénin poursuit le renforcement

de ses relations avec plusieurs partenaires européens et asiatiques. Les échanges diplomatiques devraient notamment contribuer au développement de la coopération dans les domaines politique, économique, culturel et institutionnel.

L'accréditation de ces six ambassadeurs témoigne ainsi de la poursuite du dialogue entre le Bénin et ses partenaires internationaux et de la volonté de maintenir des relations diplomatiques actives avec différents États.

Emeric Joël ALLAGBE



TRANSPORT UNIVERSITAIRE AU BÉNIN

Les 63 bus ont effectivement pris la route hier

Les neuf membres de la deuxième mandature de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS) ont officiellement pris fonction vendredi 18 septembre 2026. Installés au Palais de la Marina sous la présidence du Chef de l'État, Romuald WADAGNI, ils sont appelés à contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et au renforcement de la régulation du système sanitaire béninois.

Une nouvelle étape s'ouvre pour l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé. Nommés par

décret n° 2026-614 du 14 septembre 2026, les neuf membres de la deuxième mandature de l'institution ont été officiellement installés dans leurs fonctions, vendredi dernier, au Palais de la Marina.

La cérémonie, présidée par le Président de la République, Romuald WADAGNI, a marqué la prise de fonction effective du nouveau collège. Elle intervient dans le cadre de la consolidation du dispositif national de régulation du secteur de la santé.

Une mission axée sur la

qualité des soins

S'adressant aux nouveaux membres, le Chef de l'État les a félicités pour leur nomination et les a invités à mesurer la portée de la mission qui leur est confiée. Leur mandat devra notamment contribuer à renforcer les mécanismes de régulation et à favoriser une amélioration durable de la qualité des soins.

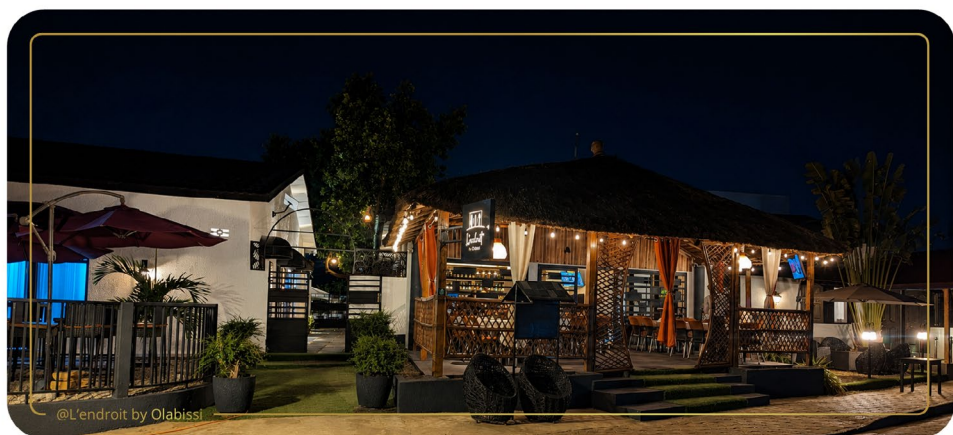
Au-delà de leur installation officielle, cette nouvelle mandature devra poursuivre les efforts visant à garantir un fonc-

tionnement plus efficace du système sanitaire, dans l'intérêt des professionnels de santé et des populations.

La mise en place de ce nouveau collège vient ainsi réaffirmer la volonté de renforcer la régulation du secteur sanitaire au Bénin. Les neuf membres sont désormais appelés à exercer pleinement leurs responsabilités au sein de l'ARS et à contribuer, dans le cadre de leur mandat, à l'amélioration continue du système de santé.

Emeric Joël ALLAGBE





L'endroit by Olabissi

A propos

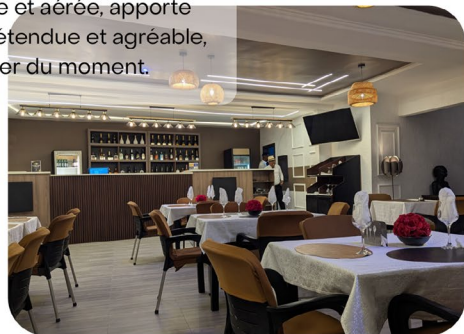
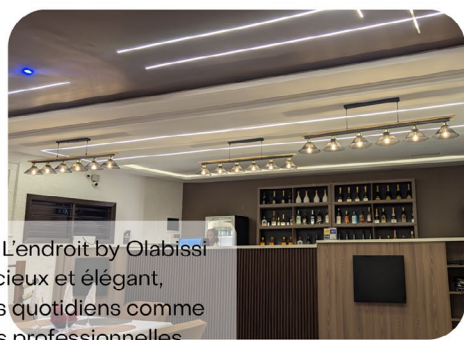
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'Endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'Endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'Endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



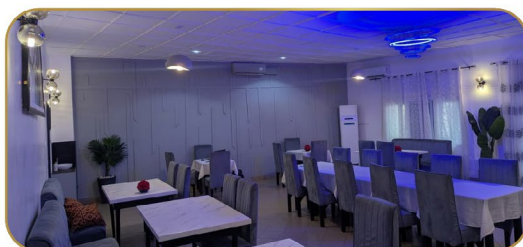
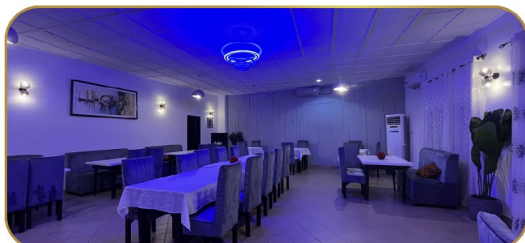
Le hall principal de L'Endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP

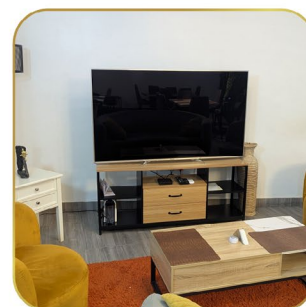
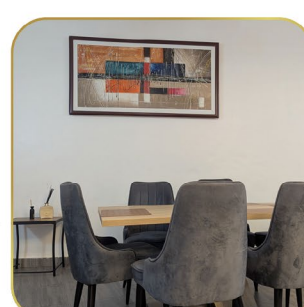


Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'Endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

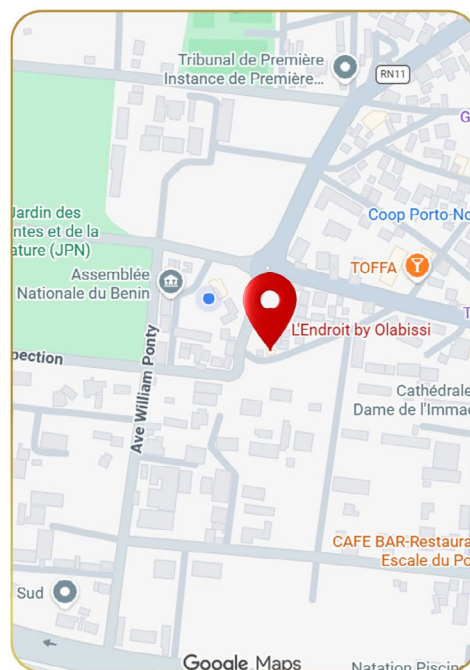


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
01 60 13 56 56
lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- L'Endroit by olabissi
- lendroit_restaurantpn
- L'Endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



CONTACTEZ-NOUS

☎ 0142533031
✉ victoriaaaisi500@gmail.com
📷 victoria_event's
🎵 victoria_event's



SCANNEZ-MOI
SUR WHATSAPP

Elegance - Professionnalisme - Excellence

Victoria
EVENT'S



Victoria Aissi
Fondatrice & Directrice Générale

QUI SOMMES-NOUS ?

Victoria Event's est une agence d'événementiel spécialisée dans la mise à disposition de personnel qualifié pour tout type d'événements.

Nous accompagnons les entreprises, institutions et particuliers en garantissant une prestation à la hauteur de leur image.

NOTRE MISSION

Valoriser l'image de nos clients grâce à un personnel élégant, professionnel et réactif.

NOS VALEURS

- 🏆 Élégance
- 👥 Professionnalisme
- ✂️ Excellence
- 🕒 Ponctualité
- 🔒 Confidentialité
- ✅ Satisfaction client

Victoria
EVENT'S



L'ÉLÉGANCE AU SERVICE DE
VOS ÉVÉNEMENTS

AGENCE D'ÉVÉNEMENTIEL & DE MISE A DISPOSITION DE
PERSONNEL ÉVÉNEMENTIEL



Victoria
EVENT'S

VOTRE ÉVÉNEMENT, NOTRE PASSION

NOS SERVICES

- 👤 Hôtesse d'accueil
- 🤝 Personnel protocolaire
- 👑 Personnel VIP
- 📢 Animation commerciale
- 🏷️ Promotion de marques
- 🚶 Street Marketing
- 🏠 Foires & Salons
- 🍽️ Serveuses événementielles
- 👗 Mannequins

Des équipes sélectionnées, formées et encadrées pour représenter votre image avec élégance et professionnalisme.

NOS REALISATIONS



Plusieurs entreprises et institutions nous font confiance pour représenter leur image avec professionnalisme

POURQUOI CHOISIR VICTORIA EVENTS?

- 👤 Personnel qualité et expérimenté
- 👥 Présentation irréprochable
- 👗 Tenues élégantes et adaptées
- 🕒 Ponctualité et discipline
- 👤 Supervision et encadrement permanent
- 🕒 Réactivité et disponibilité 7/7
- 🛡️ Service premium et sur mesure
- 👤 Adaptation à chaque type d'événement



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES